

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie



AKKA Technologies annonce le lancement d'une émission d'Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) de 20 millions d'euros

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°08-033 en date du 20 février 2008 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

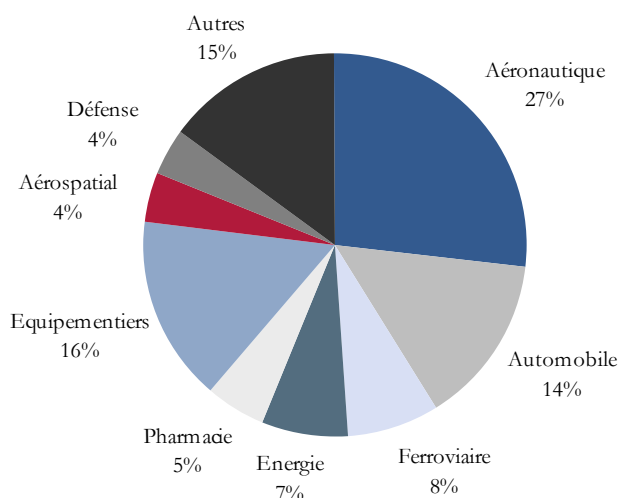
A INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Aperçu des activités et Historique de la Société

AKKA TECHNOLOGIES est spécialisée dans le conseil et l'ingénierie en hautes technologies. Elle accompagne les industriels à chacune des étapes de la vie de leurs produits, de la conception à l'industrialisation.

1984	Maurice RICCI crée HYSYS, structure fondatrice du Groupe (secteur automobile)
1984–1999	Déploiement stratégique des activités par l'élargissement de l'offre à d'autres secteurs industriels (ferroviaire, nucléaire, pharmacie) et à d'autres technologies et naissance d'autres sociétés
1999	Création du groupe AKKA TECHNOLOGIES par assemblage des différentes sociétés
2000–2001	Premières implantations européennes (Belgique, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne) et première opération de croissance externe (ASSIP)
2001–2003	Organisation de l'offre par expertises métiers
2003–2004	Acquisition de BE SYSTEM, de TEUCHOS et de CREADIF
2005	Introduction en bourse du Groupe
2005–2006	Acquisition de EDI-INFOTECHLOG, de ACE, de SILOGIC et de SD&A
2007	Acquisition des activités ingénierie de COMAU en France et de COFRAMI

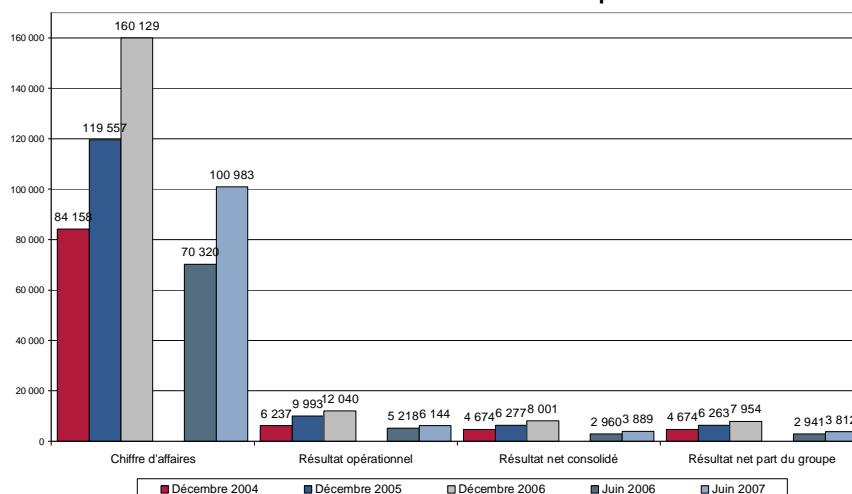
Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie



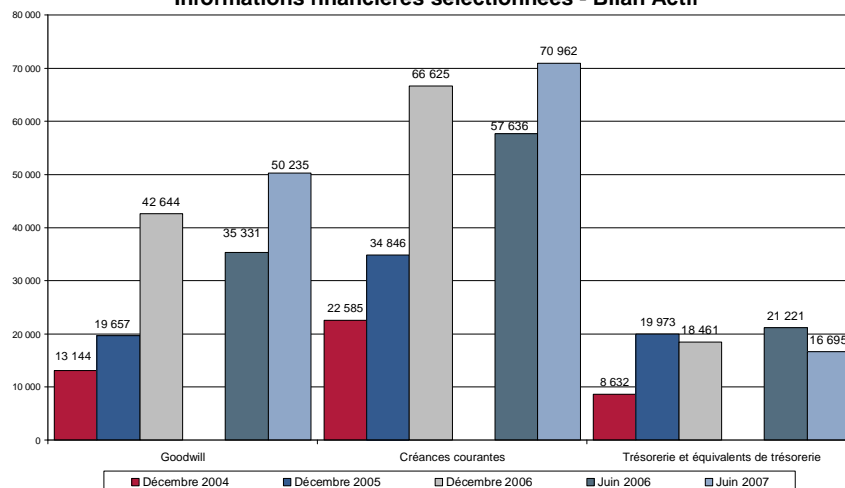
Part des contrats réalisés au forfait : 40%

Informations financières sélectionnées (en milliers d'euros)

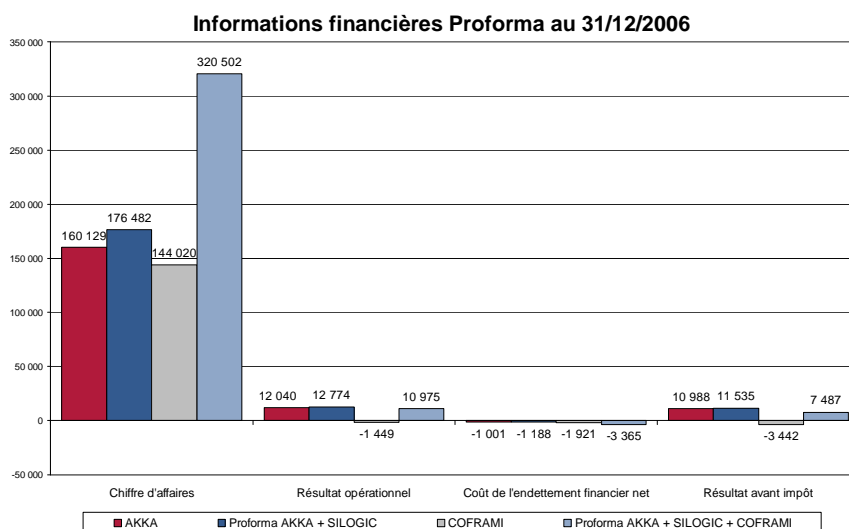
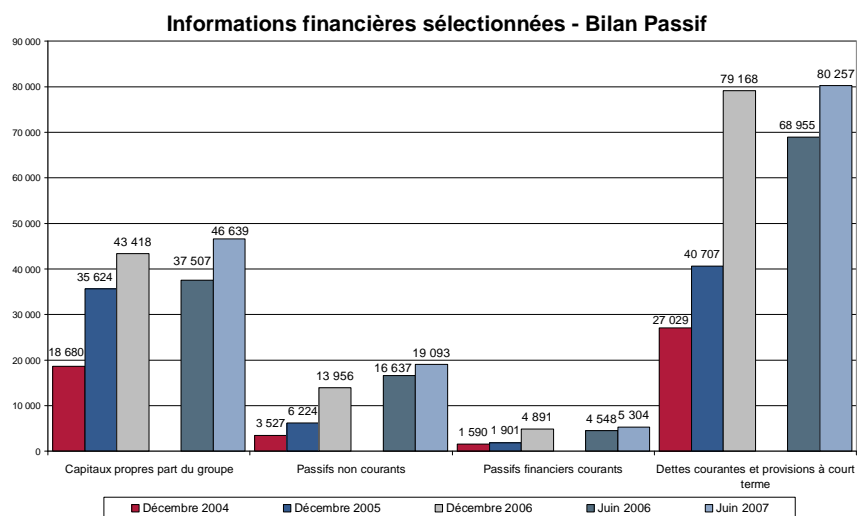
Informations financières sélectionnées - Compte de résultat



Informations financières sélectionnées - Bilan Actif



Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie



- Données estimées :

Le chiffre d'affaires consolidé estimé pour l'année 2007 sera supérieur à 230 M€ et la marge opérationnelle d'activité (intégrant deux mois de COFRAMI) attendue est supérieure à 6,5%. Ces prévisions sont calculées en intégrant les acquisitions de 2007 à leur date de prise de contrôle.

- Autres données financières (non auditées) :

Sur une base pro forma pour l'année 2007, le chiffre d'affaires et la rentabilité opérationnelle d'activité du Groupe (intégrant douze mois de COFRAMI) devraient être respectivement supérieur à 330 M€ et de l'ordre de 3,5%.

Résumé des principaux facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits ci-dessous avant de prendre leur décision d'investissement :

- Les risques liés aux Obligations et aux BSAAR sont détaillés au chapitre 2 de la Note d'Opération.
- Risques liés à AKKA TECHNOLOGIES :

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

- Risques liés à l'activité du Groupe :
 - Risques de dépendance à l'égard de certains clients : au 31 décembre 2006, le premier, les cinq premiers et les dix premiers clients du Groupe représentent respectivement environ 28%, 56% et 67% du chiffre d'affaires du Groupe, au 30 juin 2007, cette répartition n'a pas connu d'évolution significative ;
 - Risques d'exposition du Groupe aux aléas d'une évolution conjoncturelle défavorable ;
 - Risques liés à l'environnement concurrentiel ;
- Risques liés au Groupe : risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et du personnel clés, risques liés à des engagements hors bilan ;
- Risques liés à l'acquisition de COFRAMI :
 - COFRAMI fait l'objet d'un plan de sauvegarde ouvert en novembre 2006 et validé par le tribunal de commerce de Paris en septembre 2007.
 - Les provisions relatives aux litiges de COFRAMI sont en cours d'évaluation. Elles impacteront la situation nette du 31/10/2007 et auront donc un impact sur le goodwill.
 - Les derniers comptes consolidés arrêtés par COFRAMI en 2006 ont fait l'objet d'une certification avec une réserve non chiffrée par ses commissaires aux comptes concernant l'évaluation du montant des factures à établir, clients encours, au 31/12/2006 d'un montant de 16.558 K€. Afin de lever le risque lié à l'incertitude relative à la valorisation effective du montant de l'encours client, le Groupe a déployé son logiciel de suivi des affaires sur l'ensemble des agences COFRAMI, ce logiciel est opérationnel depuis le début de l'année 2008. A cette occasion un point précis est réalisé sur les contrats en-cours et sur leur niveau d'avancement. Le logiciel permettra d'avoir dès la clôture des comptes au 31 décembre 2007 une bonne assurance sur l'évaluation des en-cours de production. Parallèlement à ce déploiement, une analyse des factures à établir de 2006 est en-cours de réalisation afin d'évaluer le chiffre d'affaires réel de l'exercice 2007 dans les comptes sociaux de COFRAMI. Cette analyse n'aura cependant pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe, le déploiement du logiciel ayant été fait pour les principales agences sur une base au 31 octobre 2007 (date d'intégration de COFRAMI dans le Groupe).
- Risque de liquidité :
 - Le Groupe affiche au 30/06/2007 une trésorerie disponible de 16,7 millions d'euros, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité compte tenu des échéances prochaines de remboursement des dettes financières. Lors de la signature des contrats d'emprunts, le Groupe s'est engagé à respecter deux ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.
Lors de l'approbation des comptes du 31 décembre 2007 par l'assemblée générale de juin 2008, compte tenu de l'acquisition de COFRAMI, ces ratios seront probablement dépassés. Le Groupe estime cependant que le risque de demande de remboursement anticipé des emprunts résiduels (14,0 millions d'euros) par les banques est très limité compte tenu du fait que plus de 96% de ces emprunts est souscrits auprès de banques qui participeront à l'opération d'émission des OBSAAR.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Le plan de sauvegarde de COFRAMI prévoit le remboursement de la dette de sauvegarde d'un montant de 71,7 millions d'euros sans intérêt sur 10 ans selon l'échéancier suivant :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Echéancier de remboursement	5%	5%	6%	8%	10%	12%	12%	14%	14%	14%

Au 30 novembre 2007, sur la base de données n'ayant pas fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes de la Société, le montant total de l'endettement financier du Groupe s'élève à 83.152 milliers d'euros et l'endettement financier net à 55.103 milliers d'euros.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, sa stratégie, son activité, son patrimoine, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats ou sur le cours des actions de la Société, la valeur des Obligations et des BSAAR et sur l'Opération.

B INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

L'émission porte sur un emprunt d'un montant nominal de 20 millions d'euros représenté par des obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (ci-après les « **OBSAAR** »).

But de l'opération

Grâce aux BSAAR, qui ne seront pas acquis par ses actionnaires, l'Opération permettra au Groupe d'intéresser à la réussite de sa stratégie ses dirigeants et cadres clés dont ceux de COFRAMI et de les fidéliser.

A terme, l'Opération doit également permettre à la Société de renforcer ses fonds propres en cas d'exercice des BSAAR et de consolider son actionariat.

En outre, l'émission des OBSAAR permettra au Groupe de tirer avantage d'une ressource obligataire à coût réduit et de renforcer sa structure financière grâce à une diversification de ses sources de financement, à l'allongement de la maturité de sa dette, à l'octroi de flexibilité pour lui permettre la poursuite de ses principaux axes de développement : continuer à mener une politique de croissance organique en France par maillage sectoriel et géographique, renforcer le déploiement à l'international et obtenir le retour à l'équilibre de COFRAMI dès 2008. Le produit de l'Opération pourrait, le cas échéant, être utilisé dans le cadre de renégociations éventuelles avec des créanciers du plan de sauvegarde de COFRAMI. L'émission d'OBSAAR ne servira pas à refinancer des lignes de crédits bancaires existantes.

Il est enfin précisé que le Groupe n'a aucun projet d'opération d'acquisition significative actuellement en préparation.

Modalités de l'émission

Nombre d'OBSAAR à émettre	20 000
Exercice des DPS	A titre irréductible : 1 OBSAAR pour 429 DPS A titre réductible : admis
Valeur nominale des Obligations	1 000 euros
Prix d'émission des OBSAAR	au pair, soit 1 000 euros
Cours de l'action	11,10 euros sur la base du cours de clôture au 19 février 2008

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Valeur théorique du DPS	Variant de zéro à 0,011 euro pour une volatilité comprise entre 25% et 35%
Produit brut de l'émission	20 000 000 euros
Produit net de l'émission	19 470 000 euros
Période de souscription	Du 25 février au 20 mars 2008

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Date d'émission et de jouissance	3 avril 2008
Durée de l'emprunt	5 ans
Durée de vie moyenne	4 ans
Intérêt annuel	Les Obligations porteront intérêt au taux de EURIBOR 3 mois + 0,66% l'an payable trimestriellement à terme échu les 3 avril, 3 juillet, 3 octobre, 3 janvier de chaque année et pour la première fois le 3 juillet 2008.
Amortissement normal des Obligations	Les Obligations seront amorties en trois tranches égales ou sensiblement égales les 3 avril 2011, 3 avril 2012 et 3 avril 2013 par remboursement au pair, soit 1 000 euros par Obligation.
Amortissement anticipé des Obligations par rachats en bourse ou hors bourse ou offres publiques	Possible à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité.
Amortissement anticipé des Obligations à l'initiative de la Société	La Société pourra, à son seul gré, à toute Date de Paiement d'Intérêts procéder à tout moment à compter du 3 juillet 2008 au remboursement anticipé de tout ou partie des Obligations restant en circulation au pair soit 1 000 euros, majoré du Montant d'Intérêts correspondant à la Période d'Intérêts se terminant à la date de remboursement anticipé.
Amortissement anticipé au gré des porteurs en cas de Changement de Contrôle de la Société	En cas de Changement de Contrôle, tout porteur d'Obligations pourra demander, pendant la période de remboursement anticipé, le remboursement anticipé de ses Obligations au pair majoré de l'intérêt à payer au titre de la période courue entre la dernière Date de Paiements d'Intérêts et la date de remboursement effective.
Exigibilité anticipée des Obligations	Sur décision de l'assemblée générale des porteurs d'Obligations, celles-ci deviendront exigibles en cas de survenance de certains événements tels que défaut de paiement, non respect d'obligations prévues au contrat, exigibilité anticipée d'autres emprunts, nomination d'un conciliateur, accord amiable avec les principaux créanciers, liquidation judiciaire, plan de cession totale dans le cadre d'une procédure collective, non respect de certains ratios financiers.
Cotation des Obligations	Les Obligations ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris. Leur cotation est prévue le 4 avril 2008 sous le code ISIN FR0010575415.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES BSAAR

Nombre de BSAAR attachés à chaque Obligation	21 BSAAR.
Parité d'exercice des BSAAR	Un BSAAR donne droit de recevoir une action, sous réserve d'ajustements éventuels.
Actions remises en cas d'exercice	Les actions de la Société remises sur exercice des BSAAR seront soit des

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

des BSAAR	actions existantes, soit des actions nouvelles soit le cas échéant une combinaison des deux.
Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAAR	420 000 actions
Prix d'exercice des BSAAR	13,80 euros
Durée	5 ans
Période d'incessibilité	Du 4 avril 2008 au 3 avril 2010 inclus Par exception, les BSAAR deviendront cessibles et exerçables en cas d'offre publique sur les actions de la Société ou en cas de rachat des BSAAR par la Société. En cas de clôture anticipée de la Période d'Incessibilité, l'admission des BSAAR sur le marché Euronext sera alors demandée par la Société.
Période d'Exercice des BSAAR	Du 4 avril 2010 au 3 avril 2013
Remboursement des BSAAR à l'initiative de la Société	La Société pourra, à son seul gré, procéder à tout moment, à compter du 4 avril 2011 jusqu'à la fin de la Période d'Exercice, au remboursement anticipé de tout ou partie des BSAAR restant en circulation au prix unitaire de 0,01 euro ; toutefois, de tels remboursements anticipés ne seront possibles que si la moyenne (pondérée par les volumes de transaction de l'action AKKA TECHNOLOGIES sur Euronext Paris) sur les dix séances de bourse qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, des produits (1) des cours de clôture de l'action AKKA TECHNOLOGIES sur Euronext Paris et (2) de la Parité d'Exercice en vigueur lors desdites séances de bourse, excède 30 euros.
Rachat des BSAAR par la Société en bourse ou hors bourse ou par offres publiques	Possible à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité.
Cotation des BSAAR	Les BSAAR ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Paris. Leur cotation est prévue à compter du 4 avril 2010 sous le code ISIN FR0010575563.
Cotation des actions provenant de l'exercice des BSAAR	Les actions nouvelles feront l'objet de demandes périodiques d'admission aux négociations.
Date de jouissance des actions remises sur exercice des BSAAR	Jouissance courante.

Engagements de souscription des OBSAAR par des Etablissements Bancaires

NATIXIS, CIC-LYONNAISE DE BANQUE, CALYON et BNP PARIBAS (les « **Etablissements Bancaires** ») se sont engagés à l'égard de la Société et de ses principaux actionnaires, Maurice RICCI, Cécile RICCI, Jean-Franck RICCI, Benjamin RICCI, Charlotte RICCI et IDEACTIVE EVENTS (les « **Actionnaires Principaux** ») au bénéfice des titulaires de droits préférentiels de souscription (les « **Titulaires de DPS** ») à acquérir du 25 février au 20 mars 2008 au prix de 0,01 euro par Titulaire de DPS tout ou partie des droits préférentiels de souscription qu'ils détiennent. Les Titulaires de DPS qui auront cédé leurs DPS aux Etablissements Bancaires par l'intermédiaire de NATIXIS SECURITIES dans ces conditions sont dénommés les « **Cédants de DPS** ».

Les Etablissements Bancaires se sont engagés à l'égard de la Société et des Actionnaires Principaux à souscrire à la totalité des OBSAAR par l'exercice des DPS qui leur auront été cédés par les Cédants de DPS. Par ailleurs, ils placeront un ordre de souscription à titre réductible sur la totalité de l'émission, assurant ainsi la souscription de la totalité des OBSAAR à émettre.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Cession des BSAAR par les Etablissements Bancaires aux Cédants de DPS

Les BSAAR attachés aux Obligations souscrites par les Etablissements Bancaires au moyen de l'exercice des DPS acquis auprès des Cédants de DPS, seront ensuite cédés au prix de 0,70 euro par BSAAR.

Seul un actionnaire, titulaire de DPS à l'ouverture de la période de souscription des OBSAAR, qui les aura cédés aux Etablissements Bancaires et passé simultanément des ordres d'achat de BSAAR du 25 février au 20 mars, aura le droit de recevoir un nombre de BSAAR identique au nombre de BSAAR qu'il aurait reçus s'il avait exercé à titre irréductible ses DPS.

Cession des BSAAR par les Etablissements Bancaires aux Cadres et Mandataires Sociaux du Groupe AKKA TECHNOLOGIES

Les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites par les Etablissements Bancaires à titre irréductible au moyen des DPS cédés par Maurice RICCI, Cécile RICCI et IDEACTIVE EVENTS seront proposés, du 25 février au 26 mars 2008, au prix unitaire de 0,70 euro, à environ 200 Cadres et Mandataires Sociaux du Groupe AKKA TECHNOLOGIES (les « **Cadres et Mandataires Sociaux** ») soit un nombre global de 235.599 BSAAR correspondant à 56,10% du nombre total de BSAAR émis.

Intentions des Actionnaires Principaux

Les Principaux Actionnaires qui détiennent 5.301.782 actions AKKA TECHNOLOGIES représentant 61,78% du capital de la Société se sont engagés à céder la totalité de leurs droits préférentiels de souscription au prix de 0,01 euro par cédant aux Etablissements Bancaires.

Simultanément à la cession de leurs DPS aux Etablissements Bancaires :

- Jean-Franck RICCI, Benjamin RICCI et Charlotte RICCI se sont engagés à acquérir au prix unitaire de 0,70 euro, les BSAAR qu'ils auraient reçus s'ils avaient exercés les DPS qu'ils ont cédés, soit respectivement 22.680, 588 et 588 BSAAR.
- Maurice RICCI, Cécile RICCI et IDEACTIVE EVENTS (société contrôlée à 100% par Maurice RICCI et Jean-Franck RICCI) se sont engagés à ne pas passer d'ordre d'achat de BSAAR.

Cependant, Maurice RICCI, Cécile RICCI et IDEACTIVE EVENTS se sont engagés, proportionnellement au nombre de leurs DPS cédés aux Etablissements Bancaires, à acquérir solidairement auprès des Etablissements Bancaires le solde des BSAAR qui n'auraient pas été cédés aux Cédants de DPS ainsi qu'aux Cadres et Mandataires Sociaux.

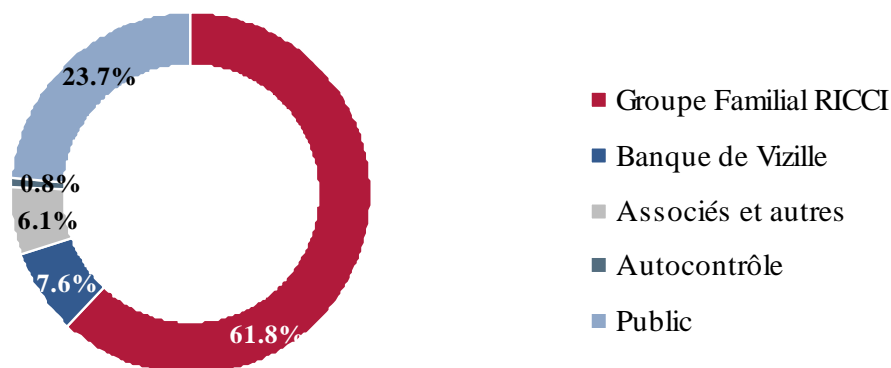
C DILUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

Capital social

Le capital social de la Société s'élève à 13 129 382,88 euros divisé en 8 581 296 actions d'une valeur nominale de 1,53 euros chacune.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Actionnariat au 1^{er} janvier 2008



Dilution

Incidence de l'exercice des BSAAR sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant aucun BSAAR, calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} janvier 2008 :

	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée *
Avant émission des OBSAAR	1,00%	0,95%
Après exercice de 420.000 BSAAR**	0,95%	0,91%

* dans l'hypothèse de l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions et de l'acquisition définitive de l'ensemble des actions gratuites existantes.

** dans l'hypothèse où les actions remises aux porteurs seraient des actions nouvellement créées.

D MODALITES PRATIQUES

Calendrier indicatif

14 janvier 2008	Conseil d'administration ayant décidé le principe de l'émission et déléguant au Directeur Général les pouvoirs d'en fixer les modalités
23 janvier 2008	Début de la période de suspension d'exercice des options de souscription d'actions
20 février 2008	Visa de l'AMF sur le prospectus
21 février 2008	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération et précisant les modalités de mise à disposition du prospectus
22 février 2008	Publication du résumé du prospectus dans un quotidien français de diffusion nationale
	Publication de la notice légale au BALO
	Publication par Euronext Paris de l'avis relatif aux principales caractéristiques de l'émission et à la cotation des DPS
25 février 2008	Détachement et début des négociations des DPS sur Euronext Paris Ouverture de la période de souscription des OBSAAR et de la période pendant laquelle les Titulaires de DPS ont la possibilité de céder leurs DPS aux

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

	Etablissements Bancaires et de passer simultanément des ordres d'achat de BSAAR
20 mars 2008	Clôture de la période de souscription des OBSAAR et clôture de la période pendant laquelle les Titulaires de DPS ont la possibilité de céder leurs DPS aux Etablissements Bancaires et de passer simultanément des ordres d'achat de BSAAR Fin de la période de cotation des DPS
2 avril 2008	Publication par Euronext Paris du barème de réduction des souscriptions à titre réductible Publication par Euronext Paris de l'avis d'admission des Obligations aux négociations sur Euronext Paris
3 avril 2008	Règlement-livraison des Obligations et des BSAAR
4 avril 2008	Admission des Obligations aux négociations sur le marché Euronext Paris
5 avril 2008	Reprise de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions
1 ^{er} avril 2010	Publication par Euronext Paris de l'avis d'admission des BSAAR aux négociations sur Euronext Paris
4 avril 2010	Admission prévue des BSAAR aux négociations sur Euronext Paris

Contact investisseurs

Nicolas VALTILLE
35, place Bellecour
69002 Lyon
Téléphone : 01.56.69.26.59
Télécopie : 01.56.69.26.50
Email : finances@akka.fr

Documents accessibles au public - Mise à disposition du prospectus

Les documents juridiques et financiers relatifs à la Société devant être mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés à son siège social.

Des exemplaires du document de référence, de son actualisation et de la note d'opération incluant un résumé du prospectus sont disponibles, sans frais, auprès de :

- AKKA TECHNOLOGIES, 9/11 rue Montalivet – 75008 Paris
- NATIXIS, 115 rue Réaumur – 75002 Paris

Ils peuvent également être consultés sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de AKKA TECHNOLOGIES (www.akka.fr).

Contacts :

AKKA Technologies

Nicolas Valtille / Directeur Financier - Tél. : 04 78 92 60 83 - finances@akka.eu
Anne-Laure Ruel / Responsable Communication - Tél. : 04 78 92 61 43 - al.ruel@akka.eu

Actus Lyon

Amalia Naveira / Relations analystes/investisseurs - Tél. : 04 72 18 04 92 - anaveira@actus.fr
Marie-Claude Triquet / Relations presse - Tél. : 04 72 18 04 93 - mctriquet@actus.fr

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act de 1933 et AKKA Technologies n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni, ou ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ou sont des personnes répondant aux dispositions de l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel que modifié.

La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.